

Édition du mardi 29 mai 2007

## Un acousticien à la rescousse du lotisseur

L'office HLM Mayenne Habitat va réaliser, à Changé, un lotissement certifié à « très haute performance énergétique ». D'où le recours à un ingénieur acousticien...

Au beau milieu de ce qui est encore un champ, que colorent quelques coquelicots, Olivier Basset a posé ses deux micros. Il n'a commencé à enregistrer les bruits alentours que lorsqu'un agriculteur voisin a

cessé de débiter du bois. Et stoppé ses capteurs quand les camions ont recommencé à manoeuvrer. Ingénieur acousticien, il a opéré à la demande de Mayenne Habitat. L'office départemental HLM, en partenariat avec la commune de Changé, entend parsemer le futur lotissement de la Fonterie de 35 nouveaux pavillons à l'horizon du second semestre 2008. « Nous visons la labellisation «Habitat et environnement» avec l'option THPE, annonce le responsable des programmes, Jacques Piété. « La Très haute performance énergétique, c'est le summum dans la construction et ce sera une première pour nous. » « Ne pas en faire trop, ni pas assez » Dans cette optique, « tout doit être optimisé, du choix des matériaux (béton et bois) à l'orientation du pavillon en passant par son isolation thermique et phonique ». D'où la présence d'un acousticien, très en amont, afin « de bien dimensionner » les logements à venir et ainsi « ne pas occasionner de surcoût ». D'ordinaire, Olivier Basset intervient surtout en vue de l'implantation d'une usine ou la création d'une route. Idéalement, ses relevés permettent à l'industriel ou à l'aménageur « de réaliser l'équipement silencieux qui ne gênera pas son environnement ». Et puisque Mayenne Habitat brigue la certification THPE, l'office doit se soumettre aux mêmes exigences. Dans le champ de Changé, de nuit comme de jour, « j'ai mesuré l'état initial des niveaux sonores sur un terrain actuellement vierge. Et même si on enregistre 400 à 500 véhicules aux heures de pointe sur la route départementale voisine, ça reste assez calme ici. On entend surtout le gazouillis des oiseaux et les grillons. Et la nuit, lorsque l'effet de masque dû à la seule activité humaine s'estompe, le bruit de fond provient non plus de la route mais de l'autoroute. » De retour à Toulouse, l'acousticien de l'entreprise Gamba intégrera dans ses calculs les aménagements prévus alentour, dont la création de deux ronds-points sur la RD 561. Il sera alors en mesure d'indiquer au bailleur « comment optimiser l'isolation des logements, étant entendu qu'il y aura moins de contraintes côté champ que côté route ». Optimiser, rationaliser, « pour ne pas en faire trop, ni pas assez ». Cela étant, ses préconisations se heurtent à une inconnue, humaine celle-là : en matière de nuisance sonore, « on ne choisit jamais ses voisins » ! **Yvan DUVIVIER.**



**Les camions ont provisoirement cessé de circuler sur le futur lotissement : l'ingénieur acousticien Olivier Basset peut poursuivre ses prises de sons.**